



DECLARATION D'EFFECTIFS 2022

Chambre syndicale des propriétaires

Nombre d'adhérents déclaré sincère et véritable au 31 décembre 2021

Adhérents classiques

**Adhérents plateforme
(non facturés)**

Cotisation UNPI : 11 € par adhérent classique

Merci de bien vouloir nous préciser :

Le montant de la cotisation 2022 de la Chambre syndicale perçu par adhérent :€

Le droit d'entrée que vous percevez par adhérent :€

Fait à, le

Le Trésorier

Le Président